

## Jean-Baptiste André Godin à Jules Courtin, 9 mai 1882

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 2 p. (309r, 310v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Courtin, 9 mai 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50722>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 mai 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Courtin, Jules](#)

Lieu de destination36, rue de la République, Marseille (Bouches-du-Rhône)  
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

RésuméGodin explique à Courtin qu'il ne l'a pas accepté pour l'emploi en raison de son éloignement de Guise et de son âge, mais aussi en raison de la différence entre les affaires qu'il a eu à traiter dans la raffinerie et celles dont il faut s'occuper pour la Société du Familistère. Il lui confirme qu'il cherche un employé plus jeune.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Colombier \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise, 17. juil. 1777

Madame. Comte,

La réponse que j'ai faite au M. Colombier fait à la matière de notre situation frangaise. Je lui ai dit que je ne voulais en aucun cas me soumettre la responsabilité de nous déplacer, certain que j'étais de la position que nous pourrions prendre ici ; que si nous étions déplacés à l'étranger, si j'avais pu cause au M. Colombier, j'aurais examiné de plus près cette demande ; mais que nous sachant une position, avec la distance qui nous sépare de Guise et l'âge que nous avons, j'ai du

espérer favorable donner au Comte l'administration. La l'association que j'ai fondée ici, de manière plus ou moins par conséquent l'ouvrant plus à des chances d'avoir que nous.

Je ne dis pas ça pour il est vrai, démontrer les faucheries que j'ai dans mon association à l'administration, mais les causes qui ont complété cette demande ont fait au plus tout les mêmes.

Je dois donc nous dire qu'indépendamment de ces considérations j'ai aussi tenu compte de ceci : entre le service d'affaires que nous avons bâti, la comptabilité que nous avons à diriger et le jingle de l'administration que nous avons à assister dans le

l'affiniale, il y a une différence inconnue entre les unités éthiques qui entrent dans l'effacement de la vie de l'individu.

Quelle que soit la capacité d'un homme, il est impossible long apprenant à faire pour lui-même bien connaître les opérations variées qui se font en lui. Je préfère donc faire accompagner au appren-tissage à un homme plus jeune. Il n'est pas en mon pouvoir de faire cette des diverses causes et malgré l'attention que j'ai accordée à votre demande, je n'ai pu prendre un autre parti.

Veuillez agréer,

l'obéissance  
de mon considération.